



**Les symboles d'habilitation :**  
 Comment définir son symbole d'habilitation ?

<b>1<sup>er</sup> caractère</b> Domaine de tension	TENSIONS	B : basse tension (BT) et très basse tension (TBT) = tension entre 0 et 1000 v HTA ou HTB : haute tension = Tension > 1000V
<b>2ème caractère</b> Type d'opération	TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE	0 : Pour exécutant ou chargé de chantier
	TRAVAUX D'ORDRE ELECTRIQUE	1 : Pour un exécutant 2 : Pour un chargé de travaux
	INTERVENTIONS BT	R : Intervention BT d'entretien et de dépannage S : Intervention BT de remplacement et de raccordement
	CONSIGNATION	C : Pour un chargé de Consignation électrique.
	OPERATIONS SPECIFIQUES	E : Essai, Vérification, Mesurage ou Manœuvres
	OPERATIONS PHOTOVOLTAÏQUES	P : Opération photovoltaïque
<b>3ème caractère</b> Lettre additionnelle	COMPLETE SI NECESSAIRE LES TRAVAUX	V : Travaux réalisés dans la zone de Voisinage (T : travaux sous tension) (N : nettoyage sous tension) (X : opération spéciale)
<b>Attribut</b>	COMPLETE SI NECESSAIRE LES CARACTERES PRECEDENTS	<b>Écriture en clair du type d'opération, de vérification, d'essai, de mesurage ou de manœuvre d'un opérateur</b>